



Présentation du GEIQ

Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification



Mars 2009

Qu'est-ce qu'un GEIQ ?

Un GEIQ est une association d'entrepreneurs régie par des statuts Loi 1901.

Un dispositif d'entreprises qui se mobilisent pour l'insertion et non pas un dispositif d'insertion qui mobilise les entreprises.

Sa mission:

Organiser des parcours d'insertion et de qualification au profit des demandeurs d'emploi.



Qu'est-ce qu'un GEIQ ?

Un outil au service des entreprises qui permet:

- **de recruter, qualifier et fidéliser un personnel en vue du renouvellement de la pyramide des âges**
- **d'assurer la gestion administrative, financière et le suivi personnalisé des contrats.**



Les activités concernées

Elles se portent sur des métiers spécifiques répartis dans différents domaines:

- Bâtiment et Travaux Publics

- Industrie

- Agriculture

- Hôtellerie - restauration

- Horticulture

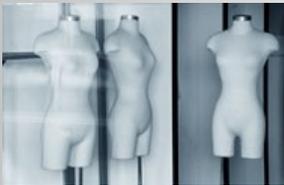
- Propreté

- Agroalimentaire / multisectoriel

- Environnement

- Transport

Théâtre.....



Cadre réglementaire

Le GEIQ se distingue du groupement d'employeurs par sa mission d'insertion et de qualification.

Les principes déontologiques de cette mission sont définis par la Charte Nationale du Comité National de Coordination et d'Evaluation des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (CNCE-GEIQ).

Seule l'adhésion à l'utilisation du label



arte autorise

Ressources financières du GEIQ

- **Le chiffre d'affaires, issu des prestations de services vendues à ses entreprises adhérentes, constitue la ressource principale du GEIQ (90 %)**
- **Les autres ressources financières sont constituées par:**
 - **l'adhésion des entreprises**
 - **les aides de la branche (OPCA transport)**
 - **les aides et primes à l'embauche**
 - **les autres prestations de service**

Le parcours au sein du GEIQ

Le GEIQ met en place le recrutement, les contrats de travail et les formations correspondant au mieux à la volonté de l'entreprise et du futur salarié.

Le déroulement du contrat est schématisé ainsi :



Les différentes étapes: 1^{ère} étape

- **En amont:**

- > **Contact avec les entreprises pour analyser les besoins et définir le profil du poste**

- > **Pré-recrutement:**

- **accueil et entretien approfondi**
- **vérification du projet professionnel, de la motivation, de l'expérience acquise**
- **mise en place d'une voir plusieurs**

Les différentes étapes: 2^{ème} étape

- **Pendant:**

- > **Mise en place et gestion du contrat de travail**

- > **Accompagnement professionnel:**

- **Suivi de l'évolution professionnelle**

- **Evaluation des compétences**

- > **Aide au maintien dans le poste:**

- **Suivi social du salarié, régulation, médiation**

- **Suivi administratif, paie, mise à disposition**

Les différentes étapes: 3^{ème} étape

- En Aval:

> **Evaluation des compétences acquises, bilan de la mise à disposition pour déterminer les possibilités d'embauche dans l'entreprise utilisatrice**

> **Relais emploi => Recherche d'embauche dans le réseau**

Les contrats et les postes

Le contrat type :

Contrat de professionnalisation

Les postes proposés

- **Conducteurs routiers**
- **Conducteurs voyageurs**
- **Agents logistique**
- **Exploitants**

Le label GEIQ

- **Une attribution annuelle par le CNCE GEIQ du label qualité du réseau**
- **Une marque déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle**
- **La validation du respect des principes de la Charte Nationale du réseau :**
 - ✓ **Une gestion pleine et entière du dispositif par les entreprises adhérentes**
 - ✓ **La mise en œuvre de réels parcours d'insertion**
 - ✓ **Le refus d'utiliser le dispositif pour diminuer le coût du travail**

Les GEIQ transport en chiffres

Le GEIQ :

32 entreprises adhérentes

5 départements

45 contrats en cours

**350 conducteurs formés depuis sa
création**

Un chiffre d'affaires d'un million d'euros